

Réf: Dossier 295051

Avis de constitution

SOCIETE « EPC DES ASSEMBLEES DE DIEU EMMAÛS DE BINGERVILLE »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE M'BROMIN-LOT 1512-1513-ILOT 139, Lot 1512-1513, Ilot 139

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 21/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPC DES ASSEMBLEES DE DIEU EMMAÛS DE BINGERVILLE »

Objet : La société EPC DES ASSEMBLEES DE DIEU EMMAÛS DE BINGERVILLE a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE et à L'ETRANGER :

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

-La prise en location gérance de tout fonds de commerce.

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE M'BROMIN-LOT 1512-
1513-ILOT 139, Lot 1512-1513, Ilot 139

Dirigeant(s) M LOKPO CLAUDE BAHİ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02009 du 29/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24982/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

